

## TAUX DE LOGEMENTS VACANTS

### Taux de logements vacants par rapport à la totalité du parc



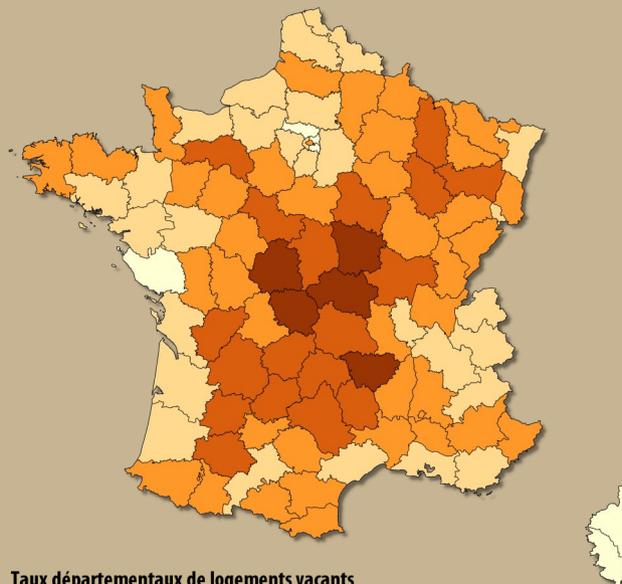
### Vacance : les Ardennes proches de la moyenne nationale mais de fortes disparités entre communes

Principal indicateur de tension sur le marché du logement, le taux de vacance est pertinent pour la planification et l'analyse urbanistique. Lorsque l'on parle de logement vacant, on fait référence à l'absence d'occupation. Ces raisons peuvent être expliquées par plusieurs facteurs :

- une vacance frictionnelle liée au délai de relocation ou de revente d'un bien ;
- une vacance liée à un désintérêt économique du territoire ;
- une vacance de transformation (logements en travaux) ;
- une vacance expectative en vue d'une rétention spéculative ;
- une vacance obsolescence (logements inadaptés).

Les départements du centre de l'hexagone ont une forte vacance : la Creuse (13,7 %), l'Indre (12,1 %), la Nièvre (12,3 %) et l'Allier (13,4 %). À l'inverse, la Corse du Sud connaît le taux de vacance le plus bas de France (3,5 %).

Les Ardennes se situent dans la moyenne nationale avec un taux légèrement inférieur à 10 %. À l'échelle communale, on observe de forts contrastes comme le laisse voir la carte ci-contre. Les intercommunalités pour lesquelles ce phénomène est le plus important sont la communauté de communes Ardenne Rives de Meuse et celle de l'Argonne Ardennaise.



### Taux départementaux de logements vacants

Pourcentage de logements vacants par rapport au parc total (Sources : Insee 2017 - RP 2014 | © IGN - Geofa)

